

**Dossier d'inscription aux épreuves de sélection pour la
formation conduisant au Diplôme d'Etat de Cadre de Santé
Mars - Avril - Mai 2026**



**Institut de Formation Georges Daumezon
de l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise**

1 Rue de Lommelet – BP 4 - 59871 SAINT-ANDRÉ CEDEX

☎: 03 28 37 45 60 ☎: 03 28 37 45 69

Mail : institut.daumezon@ghtpsy-npdc.fr

Site : www.institut-formation-daumezon.fr



*Les conditions générales de formation sont disponibles sur notre site www.institut-formation-daumezon.fr/ /
Rubrique L'IFGD / Qualité.*

CALENDRIER DU CONCOURS D'ENTREE A L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE G. DAUMEZON

- ✓ Clôture des inscriptions : **Samedi 14 Février 2026 minuit, cachet de la poste faisant foi**
- ✓ Epreuve écrite d'admissibilité : **Jeudi 12 Mars 2026 de 14h00 à 18h00**
- ✓ Affichage des résultats de l'épreuve d'admissibilité :
Le Jeudi 2 Avril 2026 à 15h00 à l'Institut de formation G. Daumezon et sur le site Internet :
www.formation-sante-nord.fr
- ✓ Date limite de la remise des dossiers professionnels : **Mardi 28 avril 2026 avant 17h00 au secrétariat**
- ✓ Epreuve orale d'admission : **Du 19 au 21 Mai 2026 inclus** (une convocation précise sera adressée aux candidats)
- ✓ Affichage des résultats d'admission : **Le Vendredi 22 Mai 2026 à 15h00** à l'IFCS G. Daumezon et sur le site Internet www.formation-sante-nord.fr

*L'IFCS est agréé pour accueillir 20 étudiants par promotion :
16 infirmiers, 2 psychomotriciens, 2 orthophonistes.*

L'Institut s'engage dans le cadre de la politique qualité à :

1. Mettre en œuvre les moyens théoriques et cliniques nécessaires à l'acquisition des compétences du métier.
2. Ce que chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement pédagogique individuel et collectif dans ses apprentissages tout au long de sa formation.
3. Ce que chaque étudiant puisse exprimer sa satisfaction sur la qualité des dispositifs pédagogiques mis en place à chaque fin d'année.

Il est certifié AFNOR par la norme service NF 214 et QUALIOPI.

Un partenariat avec l'Université de Lille est établi. Il permet aux étudiants de s'inscrire dans un cursus universitaire conduisant, en cas de réussite, à l'obtention d'un diplôme de Master en Management secto-riel.

Les épreuves de sélection se dérouleront dans les locaux de

**l'Institut de Formation G. Daumezon
site de l'EPSM de l'agglomération lilloise, 1 rue de Lommelet
59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE CEDEX**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à venir à **notre après-midi portes ouvertes le Mardi 20 janvier 2026 pour une conférence informative à 15h00** au 1 rue de Lommelet à Saint-André-Lez-Lille.

Rentrée : Lundi 31 Août 2026

MODALITES DES EPREUVES DE SELECTION

1 - Epreuve d'admissibilité

Epreuve écrite et anonyme qui consiste en un commentaire d'un document relatif à un sujet d'ordre sanitaire et/ou social d'une durée de 4 heures, notée sur 20 points.

Sont évaluées les capacités d'analyse et de synthèse ainsi que l'aptitude à structurer et argumenter ses idées par écrit.

Pour être déclaré admissible, le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

2 - Epreuve d'admission

A) Production par le candidat d'un dossier rédigé se composant de :

- un curriculum vitae en 2 pages simples

- une présentation personnalisée portant sur :

1 - l'analyse de l'expérience professionnelle du candidat (4 pages) ;

2 - le projet du candidat, dont le sujet est prétexte à mettre en évidence sa conception du rôle de cadre, ses connaissances du contexte politique, législatif et institutionnel, la pertinence de ses propositions d'actions en matière de management et de qualité des soins (14 pages).

B) Déroulement de l'épreuve orale : entretien de 30 minutes

Cette épreuve comporte :

- l'examen du dossier,

- un exposé (10 minutes) pendant lequel le candidat présente son dossier au jury,

- un entretien (20 minutes).

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à cette deuxième épreuve.

Classement au concours :

La note finale est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission. Ne peuvent être déclarés admis que les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20 sur 40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

Le jury, réuni en formation plénière, dresse la liste des candidats admis en liste principale et en liste complémentaire. La liste complémentaire est destinée à pourvoir les places vacantes en cas de désistement de candidats classés en liste principale.

Le Directeur de l'Institut accorde :

- un report de droit d'une année en cas de départ au service national, de congé de maternité, d'adoption ou pour garde d'un enfant de moins de 4 ans.
- un report de droit d'une année, renouvelable une fois, en cas de rejet de demande d'accès à la formation professionnelle ou à la promotion sociale, de rejet de demande de congé de formation ou de rejet de demande de mise en disponibilité.

Coût de la formation Cadre de Santé -tarif 2025/2026 à titre indicatif (tarif 2026-2027 non arrêté à ce jour) :

- **Financement institutionnel : 10 089 euros**

(employeurs, OPCO, Pôle emploi...)

- **Financement individuel : 6 397 euros**

↳ **Sont inclus dans ce coût :**

- **Les droits d'inscription universitaire** : 254 euros à la rentrée 2025.

- **Les frais de scolarité de la formation « master 2 »** suivie à l'Université de Lille

↳ **Ne sont pas inclus dans ce coût :**

- **La validation des acquis professionnels pour l'obtention de la 1^{ère} année du Master, à régler directement à l'Université de Lille** : environ 600 € - tarif indicatif

Clôture des inscriptions :

SAMEDI 14 FEVRIER 2026

(minuit, cachet de la poste faisant foi).

Le dossier rédigé, support de l'épreuve d'admission, doit nous parvenir en 3 exemplaires au plus tard le :

MARDI 28 AVRIL 2026 avant 17h00

(délai de rigueur)

Ce dossier rédigé sera identifié à votre nom sur la 1^{ère} page de couverture et relié.

Situation de handicap :

Si vous bénéficiez de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez dès à présent prendre contact avec notre référente handicap, Mme Johanne SANCHEZ – Tél : 03.28.37.45.62 - johanne.sanchez@ghpsy-npdc.fr

Aussi, **pensez à vérifier que votre notification de la MDPH est toujours valable** et/ou à réaliser les formalités auprès de la MDPH dans un délai raisonnable de 4 mois minimum avant le début de la formation.

Afin d'anticiper la mise en œuvre de l'aménagement de votre formation dans le cadre d'un handicap, demandez au médecin agréé, et/ou à votre orthophoniste et/ou à un autre professionnel de santé le cas échéant, un certificat de préconisations concernant votre situation.

Notre politique d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap a pour objectif de favoriser l'accessibilité à la formation et l'intégration aux métiers de la santé (infirmier, aide-soignant, cadre de santé) de toute personne en situation de handicap, pérenne ou ponctuelle, dans la limite de la compatibilité avec les aptitudes physiques et psychologiques qu'impose l'exercice de la profession. Celle-ci est téléchargeable sur notre site.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

Concours d'entrée en formation de cadre de santé 2026

A remplir avec précision

Madame Monsieur

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : ____/____/____/____/____ Téléphone portable : ____/____/____/____/____

Email :

RQTH ou Situation d'Handicap (Référente handicap de l'Institut : Johanne Sanchez ☎ 03.28.37.45.62)

Publication sur le site internet des résultats des épreuves de sélection organisées en vue de l'entrée à l'Institut de formation des Cadres de santé / Session 2026 :

OUI

NON

Situation de famille

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> Marié.e |
| <input type="checkbox"/> Concubinage | <input type="checkbox"/> Divorcé.e |
| <input type="checkbox"/> Pacsé.e | <input type="checkbox"/> Autres (.....) |

Profession conjoint.e :

Avez-vous des enfants : oui non

Si oui, quel(s) âge(s) a (ont) t-il(s) ? :

Niveau scolaire

Diplôme(s) obtenu(s) :

Baccalauréat (Année d'obtention : , série :)

Avez-vous suivi un enseignement professionnel (autre que la profession para-médicale que vous exercez) ? :

oui :

CAP

BTS

BEP

Autres (.....)

non

En préciser l'intitulé, la durée et le lieu :

Nature du diplôme professionnel paramédical obtenu :

- Diplôme d'Etat d'infirmier :

Année d'obtention : Lieu de formation :

Avez-vous suivi un cycle de spécialisation ? : oui non

Si oui, lequel : IADE IBODE
 Puéricultrice Autre(s), précisez :

Année d'obtention : Lieu de formation :

- Diplôme d'Etat de psychomotricien :

Année d'obtention : Lieu de formation :

- Diplôme d'Etat d'orthophoniste :

Année d'obtention : Lieu de formation :

Avez-vous suivi un cycle de formation universitaire ? oui non

Nature, durée et lieu de formation :

.....
.....
.....

Expérience professionnelle :

- La relater en précisant la(les) fonction(s) et les responsabilités exercées, le lieu et la durée :

Adresse professionnelle actuelle ou adresse professionnelle du dernier emploi occupé :

.....

Téléphone : ___/___/___/___/___

Poste:

Mail :

Votre affectation :

- Lister les principales formations continues suivies (préciser l'intitulé, la durée, le lieu et l'année) :

- Projet(s) professionnel(s) - Perspective(s) professionnelle(s) :

- Avez-vous suivi une préparation aux épreuves de sélection ? oui non

Année : Lieu :

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- 1 - Lettre manuscrite de demande d'inscription aux épreuves.
 - 2 - Copie des diplômes professionnels et une copie de l'attestation d'inscription au fichier ADELI ou au fichier de l'Ordre professionnel pour les diplômes étrangers.
 - 3 - Une copie de la pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour).
 - 4 - Attestation de l'employeur (ou des employeurs) justifiant des 4 années d'exercice professionnel en Equivalent Temps Plein au 31 janvier 2026.
 - 5 - Certificat médical attestant l'aptitude physique et psychologique et l'absence de contre-indication au suivi de la formation par un médecin agréé.
 - 6 - Certificat médical attestant que le candidat est à jour des vaccinations réglementaires fixées par l'article L10 du Code de santé publique (hépatite B, diphtérie, tétanos, poliomyélite).
 - 7 - L'attestation de prise en charge ou de demande de prise en charge des frais de scolarité par l'employeur ou l'organisme de financement concerné, ou, à défaut un engagement sur l'honneur du candidat à régler les frais de scolarité.
 - 8 - Le formulaire d'inscription dûment rempli (pages 5 à 8).
 - 9 - 3 enveloppes auto-collantes libellées à vos nom et adresse, format 23 x 16.5 cm (format demi A4) affranchies au tarif postal en vigueur pour envoi en Recommandé avec Accusé de Réception.
 - 10 - 3 bordereaux recommandés avec avis de réception à retirer à la Poste et à compléter (La case destinataire des bordereaux pour envoi en RAR est à libeller à votre nom et adresse).

Attention : Ne pas coller les bordereaux sur les enveloppes

 - 11 - 1 photo d'identité récente (avec nom et prénom au verso).
 - 12 - Une photocopie du justificatif d'acquittement des droits d'inscription (105€) au Trésor Public ou chèque d'un montant de 105€ à l'ordre de l'Institut de Formation G. Daumezon.
 - 13 - En cas de situation de handicap, un certificat de préconisations d'un médecin agréé MDPH et/ou de votre orthophoniste et/ou d'un autre professionnel de santé le cas échéant sera à fournir à la référente handicap lors de votre entretien afin de mettre en place les aménagements nécessaires. Merci de contacter johanne.sanchez@ghttpsy-npdc.fr pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement au préalable.

ପ୍ରକାଶକ ପରିକାଳିକା

Le dossier d'inscription peut être :

envoyé par courrier, de préférence en lettre suivie ou en recommandé avec accusé de réception à :

Institut de Formation G. Daumezon
1 rue de Lommelet
BP 4 - 59871 SAINT-ANDRE Cedex

➤ ou déposé au secrétariat de l'Institut de Formation G. Daumezon, aux heures d'ouverture de celui-ci, soit de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du Lundi au Vendredi.

Plan d'accès

Site de Saint-André



Plan d'accès du site Saint-André-lez-Lille



INSTITUT DE FORMATION Georges DAUMEZON

Cédric BACHELLEZ, Directeur

Site Web : www.formation-sante-nord.fr

*** Formation en soins infirmiers et d'aides-soignants (IFSI et IFAS)**

*** Formation des cadres de santé (IFCS)**

Mme BARTE Isabelle, Responsable pédagogique
1 Rue de Lommelet - BP 4 - 59871 Saint-André Cedex
Tel : 06.26.36.29.82

Tél : 03.28.37.45.60 - Fax : 03.28.37.45.69

Email : institut.daumezon@ghpsy-ndpc.fr